

Paris, le 26 février 2015

## Communiqué de presse

### L'Anses et FREDON France signent un accord cadre de coopération

**Le 26 février 2015, Marc Mortureux, directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail (Anses) et Jean-Paul Dalies, président de FREDON France (Fédération nationale de lutte contre les organismes nuisibles) ont signé une convention cadre dont l'objectif est de renforcer les relations déjà existantes dans le domaine de la santé du végétal et des plantes invasives.**

L'Anses et FREDON France ont déjà développé de nombreux partenariats dans les domaines de la santé végétale et de la surveillance des organismes nuisibles. Ces partenariats prennent des formes multiples :

- la collaboration dans le cadre des contrôles officiels du ministère en charge de l'Agriculture, du prélèvement au diagnostic et l'analyse de laboratoire,
- des programmes d'études et de recherches, qui associent les laboratoires de référence de l'Anses et les laboratoires FREDON dans leurs domaines de compétences respectifs,
- en termes d'expertises scientifiques, dans le cadre de la priorisation des organismes nuisibles de quarantaine et de leur surveillance,
- sur des projets du RFSV (réseau français de la santé du végétal) notamment de formation.

La présente convention permet la formalisation et le renforcement de la collaboration sur les sujets suivants :

- la caractérisation des émergences de maladies et ravageurs des plantes et plantes envahissantes,
- les effets non intentionnels des produits phytosanitaires et la phytopharmacovigilance,
- la mise au point de méthodes d'analyses (identification, détection, quantification,...),
- la contribution à la surveillance épidémiologique du territoire et la veille phytosanitaire par des travaux associant acteurs du terrain et laboratoires.

Cette convention donne également un cadre aux échanges d'expertises, de savoir-faire, de données et de moyens.

#### A propos de l'Anses

Crée le 1<sup>er</sup> juillet 2010, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a pour missions de développer les capacités de détection et de contrôle tout au long de la chaîne alimentaire et d'évaluer les risques microbiologiques, chimiques et physiques pour la santé humaine, animale et végétale. Ses activités reposent sur une expertise scientifique indépendante et pluraliste avec le concours de laboratoires et de comités d'experts extérieurs. Ses missions sont nourries par les connaissances générées par des activités de veille, de recherche et de référence et se traduisent notamment par des avis et recommandations formulées aux pouvoirs publics. La loi d'avenir agricole de 2014 investit en outre l'Anses de nouvelles missions dans le domaine phytosanitaire.

#### A propos de FREDON France

FREDON France est le réseau français de protection des végétaux reconnu en 2014 Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour son indépendance, son impartialité et sa compétence par les pouvoirs publics. Sa mission est la surveillance du patrimoine végétal français pour détecter l'apparition d'éventuelles épidémies. Ses structures régionales et locales conseillent les professionnels, les collectivités et les particuliers pour protéger les végétaux des dangers sanitaires et forme à la reconnaissance de ces dangers, dont les plantes invasives, et aux traitements qui leur sont associés. Forte de 81 ans d'existence, elle est un acteur historique solide qui garantit une expertise de terrain de grande qualité sur l'ensemble du territoire national et d'outre-mer au service de l'alimentation.

---

#### Contacts presse :

**FREDON France** : Olivier Péchamat – 01 53 83 71 73 – [olivier.pechamat@fnlon.org](mailto:olivier.pechamat@fnlon.org)

**Anses** : Elena Seité - 01 49 77 27 80 – [elena.seite@anses.fr](mailto:elena.seite@anses.fr)